

APPEL à LA GREVE

L'accord sur l'Aménagement du Temps de Travail 2015 mentionne que la journée dite de solidarité doit être travaillée le jeudi 14 mai (Ascension) pour les salariés travaillant en VSD et lundi 25 mai (Pentecôte) pour les salariés qui travaillent en semaine.

Le syndicat CGT FPT n'est pas signataire de cet accord et propose de faire de ces dates **une journée de grève pour l'ensemble du personnel.**

Le but est d'agir avec l'ensemble des salariés sur les objectifs revendicatifs suivants :

- Contre le système des pointeuses, des caméras, des AGV, du WCM, etc...
- Contre l'augmentation des sanctions,
- Contre les licenciements sans cause réelle et sérieuse,
- Contre la précarité,
- Contre toutes formes de discriminations,
- Pour l'augmentation du pouvoir d'achat,
- Pour la réduction du temps de travail à 32h,
- Pour un véritable dialogue social,
- Pour l'amélioration des conditions de travail,
- Pour de véritables formations,
- Pour le respect et l'application des accords d'Etablissement et d'Entreprise,
- Pour l'égalité Hommes / Femmes,
- Pour le plein emploi,
- Pour une loi contre les licenciements boursiers,
- Pour une véritable reconnaissance de la pénibilité,
- Pour une retraite à taux plein à 60 ans,



La C.G.T.

Mercredi 6 mai 2015